



Contrat de maintenance

Abonnement mensuel — Réf. contrat : MNT-2026-_____ — Date : ____ / ____ / ____

ENTRE LES SOUSSIGNÉS

Le Prestataire	Le Client
Stackup Agency — nom commercial de M. Valéry Reboul, entrepreneur individuel (EI) — 706 rue des Cormiers, 37340 Savigné-sur-Lathan — SIRET 483 795 464 00047 — contact@stackup-agency.fr	Dénomination / Nom : _____ SIRET / RNA : _____ Adresse : _____ _ Représenté(e) par : _____ Email : _____

Site concerné (URL) : _____

Article 1 — Objet

Le présent contrat a pour objet la maintenance du site ou de l'application du Client désigné ci-dessus, selon la formule d'abonnement choisie à l'article 2. Il est complété par les Conditions Générales de Vente de Stackup Agency ; en cas de contradiction, le présent contrat prévaut.

Article 2 — Formule choisie et contenu des prestations

- ☐ Maintenance Starter — 29 € / mois
- ☐ Maintenance Pro — 44 € / mois
- ☐ Maintenance Premium — 89 € / mois

Prestations	Starter	Pro	Premium
Mises à jour techniques (dépendances, sécurité)	Incluses	Incluses	Incluses
Surveillance du site (disponibilité, sécurité)	Incluse	Incluse	Incluse
Modifications mensuelles incluses	1 mineure	3	Illimitées
Rapport mensuel de performance (trafic, vitesse, SEO)	—	Inclus	Inclus
Support prioritaire — réponse garantie sous 24 h	—	—	Inclus
Délai d'intervention (jours/heures ouvrés)	72 h	48 h	24 h
Modification supplémentaire au-delà du forfait	25 €	20 €	—

Une modification s'entend d'un changement de texte, d'un remplacement d'image, d'une modification de prix ou d'horaire, ou d'un petit ajout de même nature (formule Premium). Les modifications non utilisées un mois donné ne sont pas reportables.



Article 3 — Prestations exclues

Sont exclus de toutes les formules, y compris Premium, et font l'objet d'un devis séparé : l'ajout de pages, la création de nouvelles fonctionnalités, toute refonte partielle ou totale du design, la migration vers un autre hébergeur à l'initiative du Client (hors fin de contrat), la production de contenus rédactionnels au-delà du forfait, ainsi que la correction de dysfonctionnements causés par une intervention du Client ou d'un tiers non autorisé, par l'hébergeur ou par un service tiers.

Article 4 — Délais d'intervention

Le délai d'intervention de la formule choisie (article 2) court à compter de la réception de la demande écrite du Client à contact@stackup-agency.fr, pendant les jours et heures ouvrés. Il s'agit du délai de prise en charge et de début d'intervention ; la résolution complète peut nécessiter un délai supérieur selon la complexité, le Client étant tenu informé. En formule Premium, une réponse est garantie sous 24 heures.

Article 5 — Durée, reconduction et résiliation

L'abonnement est conclu sans engagement de durée. Il prend effet à la date de signature et se renouvelle tacitement chaque mois. Chaque partie peut le résilier à tout moment, par écrit (email à contact@stackup-agency.fr pour le Client), moyennant un préavis d'un mois. La résiliation prend effet à l'issue du dernier mois couvert par le préavis ; toute mensualité entamée est due. La résiliation n'ouvre droit à aucune indemnité de part ni d'autre.

Article 6 — Prix et paiement

L'abonnement est payable mensuellement, d'avance, par virement, carte bancaire ou tout moyen convenu (TVA non applicable, art. 293 B du CGI). Une facture est émise chaque mois. Tout tarif nouveau est notifié au Client au moins un mois à l'avance et ne s'applique qu'aux mensualités postérieures ; le Client peut résilier avant son entrée en vigueur. En cas d'impayé, une mise en demeure est adressée sous 48 heures ; à défaut de règlement sous 15 jours calendaires, le Prestataire peut suspendre les prestations puis résilier le contrat, les pénalités de retard légales et l'indemnité forfaitaire de 40 € s'appliquant (art. L. 441-10 et D. 441-5 du Code de commerce).

Article 7 — Obligations du Client

- Fournir et maintenir les accès nécessaires aux interventions (hébergement, registrar, back-office, dépôt de code) et signaler tout changement d'accès ;
- Formuler ses demandes de modification par écrit, de manière précise, avec les contenus finalisés ;
- Ne pas intervenir sur les éléments techniques du site pendant la durée du contrat sans en informer le Prestataire ; les corrections rendues nécessaires par une intervention non signalée sont facturables ;
- Régler les renouvellements d'hébergement et de nom de domaine qui lui incombent.

Article 8 — Restitution en fin de contrat

À l'expiration du contrat, quelle qu'en soit la cause, le Client conserve l'intégralité de son site : le Prestataire lui remet ou lui confirme, sans frais ni rétention, l'ensemble des accès, du code source et des données, dans un délai de 7 jours ouvrés, sous réserve du paiement des sommes dues. L'annexe « Protection des données personnelles » règle le sort des données traitées pour le compte du Client.

Article 9 — Protection des données personnelles

Les interventions de maintenance pouvant impliquer un accès aux données personnelles collectées par le site du Client (clients finaux, commandes, comptes utilisateurs), le Prestataire agit en qualité de sous-traitant au sens de



l'article 28 du RGPD et le Client en qualité de responsable de traitement. L'annexe « Protection des données personnelles » jointe au présent contrat s'applique de plein droit et en fait partie intégrante.

Article 10 — Responsabilité

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens. Sa responsabilité est limitée aux dommages directs prouvés et plafonnée, toutes causes confondues, au montant des douze dernières mensualités effectivement payées. Il n'est pas responsable des interruptions ou pertes imputables à l'hébergeur, au registrar ou à tout service tiers, ni des conséquences d'un défaut de renouvellement incombant au Client. La surveillance du site constitue un dispositif d'alerte raisonnable et non une garantie de disponibilité continue.

Article 11 — Dispositions finales

Chaque partie garde confidentielles les informations non publiques de l'autre pendant la durée du contrat et 3 ans après son terme. La force majeure (art. 1218 du Code civil) suspend les obligations. Le présent contrat est soumis au droit français ; à défaut de solution amiable recherchée pendant 30 jours, tout litige est porté devant les juridictions françaises compétentes.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____, en deux exemplaires originaux.

Le Prestataire

Stackup Agency

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le Client

Nom, qualité et cachet

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Annexe — Protection des données personnelles

Clauses de sous-traitance au sens de l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (« RGPD »)

La présente annexe s'applique dès lors que la prestation implique un traitement de données à caractère personnel pour le compte du Client : site e-commerce, formulaires de collecte, espaces membres, newsletter, ou toute intervention de maintenance sur un site collectant des données. Le Client agit en qualité de responsable de traitement ; Stackup Agency agit en qualité de sous-traitant.

1. Description du traitement

Élément	Description
Nature des opérations	Développement, hébergement initial, configuration, maintenance, correction et mise à jour du site ou de l'application ; accès ponctuel aux données strictement nécessaire à ces opérations.
Finalité	Fourniture et maintien en condition opérationnelle du site ou de l'application du Client.
Types de données	Données d'identification et de contact (nom, prénom, email, téléphone, adresse), données de commande et de facturation (e-commerce), données de connexion et de compte (espaces membres), et toute donnée collectée par les formulaires définis avec le Client. Aucune donnée sensible (art. 9 RGPD) n'est traitée, sauf accord écrit spécifique.
Personnes concernées	Clients, prospects, utilisateurs et visiteurs du site du Client.
Durée	Durée du contrat de prestation ou de maintenance.

2. Obligations de Stackup Agency (sous-traitant)

- Traiter les données uniquement pour les finalités prévues et sur instruction documentée du Client, y compris en matière de transfert hors Union européenne, et informer immédiatement le Client si une instruction lui paraît contraire au RGPD ;
- Garantir la confidentialité des données et veiller à ce que toute personne autorisée à les traiter soit soumise à une obligation de confidentialité appropriée ;
- Mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées (art. 32 RGPD) : accès sécurisés par authentification, connexions chiffrées (HTTPS/TLS), limitation des accès au strict nécessaire, mots de passe robustes, mise à jour des dépendances logicielles, journalisation des interventions significatives ;
- Aider le Client, dans la mesure du possible et compte tenu de la nature du traitement, à répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, portabilité, opposition, limitation) ;
- Assister le Client dans le respect de ses obligations au titre des articles 32 à 36 du RGPD (sécurité, notification des violations, analyses d'impact), compte tenu des informations à sa disposition ;
- Notifier au Client toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, avec toute information utile à la notification à la CNIL et, le cas échéant, aux personnes concernées ;
- Mettre à la disposition du Client toute information nécessaire pour démontrer le respect des présentes obligations et permettre la réalisation d'audits raisonnables, avec un préavis écrit de 15 jours et sans perturber l'activité ;

- Au terme du contrat, au choix du Client : restituer l'intégralité des données (et du code source) dans un format exploitable, puis supprimer les copies en sa possession, sauf obligation légale de conservation. La restitution intervient sans frais dans un délai de 7 jours ouvrés.

3. Sous-traitance ultérieure

Le Client autorise de manière générale le recours aux sous-traitants ultérieurs techniques nécessaires à la prestation, listés ci-dessous. Stackup Agency informe le Client de tout changement envisagé (ajout ou remplacement), le Client disposant d'un délai de 15 jours pour émettre des objections raisonnables. Stackup Agency impose à ses sous-traitants ultérieurs des obligations équivalentes aux présentes et demeure pleinement responsable envers le Client de leur exécution.

Sous-traitant ultérieur	Service	Localisation / garanties
OVH SAS (Roubaix, France)	Hébergement, nom de domaine	Union européenne
Vercel Inc. (États-Unis)	Hébergement / déploiement applicatif	Clauses contractuelles types (CCT) et/ou Data Privacy Framework
Supabase Inc. (États-Unis)	Base de données applicative	Clauses contractuelles types (CCT), région d'hébergement UE lorsque disponible
GitHub (Microsoft Corp.)	Stockage du code source	CCT / Data Privacy Framework — le code ne contient pas de données personnelles de production
Prestataire de paiement choisi par le Client (ex. Stripe, PayPal)	Encaissement en ligne (e-commerce)	Selon les conditions et garanties du prestataire, contractées par le Client

4. Obligations du Client (responsable de traitement)

- Définir les finalités et moyens des traitements opérés via son site, documenter ses instructions et tenir son registre des traitements ;
- Assurer l'information des personnes concernées (politique de confidentialité de son site, information sur les cookies et recueil du consentement lorsque requis) et la licéité des traitements ;
- Ne collecter via le site que des données adéquates, pertinentes et limitées aux finalités poursuivies ;
- Répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées et, le cas échéant, notifier les violations à la CNIL.

Précision importante : les données saisies par les visiteurs dans les formulaires des sites livrés sont transmises directement au Client (par email ou dans son propre outil). Sauf mission de maintenance impliquant un accès, Stackup Agency n'y accède pas et ne les conserve pas.